

Séance du 29/04/2026

Le Conseil d'administration du Centre de Gestion s'est réuni le mercredi 29 avril 2026 à 10h30 - Immeuble HORIOPOLIS - rue du Cardinal Richaud à BORDEAUX-LAC, sous la présidence de **Monsieur Didier MAU**, Président.

PRÉSENTS

M. ASTIER Dominique,
M. BILLOUX Roger,
Mme BOURSEAU Christiane,
Mme BRISSON Sylvie,
M. DAIRE Christian,
M. DUPRAT Christophe,
M. DURANT Marcel,
Mme EYHERAMONNO Mauricette,
Mme GANTCH Chantal,
Mme LARRUE Marie,
Mme LE YONDRE Nathalie,
Mme LEMAIRE Anne-Marie,
M. MANO Alain,
Mme PALIN Karine,
M. PESCINA Jérôme,
M. POIGNONEC Michel,
M. RECORIS Roger,
M. SALLABERRY Emmanuel,
M. SIRDEY Denis,
Mme VIANDON Catherine,

REPRÉSENTÉS

M. DELUGA François, (*procuration à Mme LE YONDRE*)
M. MONTION Alain, (*procuration à Mme BOURSEAU*)
M. PAIN Cédric, (*procuration à M. MANO*)

EXCUSÉS

Mme ANFRAY Stéphanie,
Mme BOULTAM Yasmina,
M. CAVALEIRO Louis,
M. EGRON Jean-François,
M. GAZEAU Francis,
Mme LACUEY Nathalie,
M. MINCOY Jean,
Mme MOUQUET Aline,
M. ROBERT Fabien,
M. RUBIO Alexandre,
Mme SAINTOUT Michelle,
Mme ZAMBON Josiane,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame VIANDON Catherine

PAYEUR : M. DECROS Henri, Payeur Départemental de la Gironde, présent

Les délibérations de cette séance ont fait l'objet de l'envoi d'un ordre du jour le 08/04/2026 à chaque membre du Conseil d'administration. Ordre du jour arrêté, conformément au décret régissant les centres de gestion, par le bureau en sa séance du 25 mars 2026.

Délibération n° DE-0029-2026

Rapporteur : **M MAU**

Objet : **Rapport d'activité 2025**

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que chaque année est le présenté le rapport d'activité du Centre de Gestion. Afin de tenir compte des échéances électorales, celui-ci est présenté cette année dès avril.

Ce document permet de faire le bilan de l'année écoulée et donne l'opportunité de rendre compte des actions entreprises. C'est également l'occasion de mettre en valeur le travail réalisé par les services, en cohérence avec les objectifs fixés par les élus dans le cadre du projet de mandat.

Un bilan synthétique de celui-ci est également réalisé, qui répond à l'engagement pris dans la délibération DE-0022-2021 du 23 juin 2021 de rendre compte des actions mises en œuvre dans ce cadre.

Le rapport se compose d'un résumé illustré de l'année, d'un bilan synthétique de l'activité de chaque service et rend désormais compte de l'avancée de projets transversaux.

Il met l'accent sur les actions marquantes de l'année, parmi lesquelles on peut notamment citer :

- L'enquête menée auprès des 455 communes girondines de moins de 3 500 habitants sur les secrétaires généraux de mairie
- La mise en place d'un contrat groupe risques statutaires permettant aux collectivités intéressées de s'assurer contre les risques financiers liés à l'absentéisme
- L'accélération de la dématérialisation des dossiers et le déploiement de e-services
- L'organisation de nombreuses rencontres régionales

En application de l'article 27 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, le Président soumet ainsi aux membres du Conseil d'administration le rapport annuel d'activité pour 2025.

Le Conseil d'Administration, sur le rapport du Président, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

APPROUVE

- Le rapport d'activité pour 2025.

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait à BORDEAUX, le 29 avril 2026.


Le secrétaire de séance,



Catherine VIANDON



Le Président,



Didier MAU

RÉCEPTIONNÉE PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE :

PUBLIÉE LE :